

Télétravail et mobilités en Gironde

Une enquête, des perspectives



Quelle est la réalité du télétravail en Gironde ? Quels sont les actifs qui le pratiquent ? Ce mode de travail influe-t-il sur la nature et le nombre de déplacements ?

Parce qu'elle intègre les questions de modes de vie et de mobilité dans ses travaux, l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (a'urba) a mis à profit la période du premier confinement (mars-avril 2020) pour analyser, sur le territoire girondin, les pratiques du télétravail et les transformations qui en découlent. Confiée au bureau de recherche 6t, cette enquête s'inscrit dans le cadre de l'étude nationale Télétravail, (Im)mobilité et modes de vie réalisée par l'Ademe au cours de la même période. Elle délivre ainsi une connaissance fine de la pratique du télétravail, de ses motivations et de ses incidences, à l'échelle du département de la Gironde.

Partant de l'hypothèse que les apprentissages développés pendant la crise sanitaire relatifs à l'organisation du travail et aux modes de vie seraient durables, l'enquête visait à évaluer les incidences **du télétravail sur la mobilité quotidienne**, et à **quantifier sa diffusion au sein du département de Gironde ainsi que son potentiel à venir**, en profitant du nombre de télétravailleurs plus important qu'en période normale.

Deux fois plus de télétravailleurs durant le confinement

Au cours de la période enquêtée, 28 % des actifs girondins ont télétravaillé. Parmi eux, 15 % étaient des primo-télétravailleurs et 13 % étaient des télétravailleurs habituels. Ces chiffres semblent assez homogènes sur l'ensemble du territoire. La ville de Bordeaux arrive néanmoins en tête avec 16 % de télétravailleurs habituels et 17 % de primo-télétravailleurs.

Au niveau national, à titre de comparaison, 41 % des actifs français ont télétravaillé pendant le confinement : 17 % étant des télétravailleurs habituels et 24 % des primo-télétravailleurs¹. Cette moyenne nationale est fortement tirée par la métropole francilienne, mais dans les aires urbaines de plus de 100 000 habitants hors Paris, le nombre de télétravailleurs reste aussi largement supérieur à celui observé en Gironde.

Le télétravailleur habituel : cadre avec enfant en quête de calme et de concentration

Si le télétravail habituel est réparti de façon assez équilibrée sur le territoire girondin, sa pratique s'avère beaucoup plus courante chez les cadres et professions intellectuelles supérieures : ceux-ci constituent en effet 42 % des télétravailleurs alors qu'ils ne représentent que 17 % de l'ensemble des actifs girondins.

Les télétravailleurs appartiennent plus fréquemment aux entreprises de plus de 50 salariés (77 % contre 55 % pour l'ensemble des actifs). Cette pratique concerne en revanche autant les hommes que les femmes, et très largement les couples avec enfants : près des deux tiers des télétravailleurs (65 %) sont dans cette situation. Cette proportion est nettement plus forte qu'au niveau national, où les couples avec enfants ne représentent que 43 % des télétravailleurs².

À l'inverse, les jeunes et les plus de 50 ans sont moins représentés.

Comme au niveau national, les temps de travail des télétravailleurs habituels sont plus longs : 5,7 jours par semaine contre 5,2 jours pour les autres actifs et 25 % des télétravailleurs habituels déclarent faire plus d'heures les jours de télétravail.

Le télétravail reste pour une large majorité une pratique ponctuelle : seuls 6 % des actifs y ont recours de façon régulière (au moins 1 jour par semaine), ce qui représente une moyenne hebdomadaire de seulement 0,8 jour.

1. Télétravail (im)mobilité et modes de vie, Ademe 6t, juillet 2020.

2. Télétravail (im)mobilité et modes de vie, Ademe 6t, juillet 2020.

Il est réalisé dans plus de 90 % des cas au domicile. Les motivations principales du télétravailleur habituel sont très majoritairement de travailler dans un **environnement calme** (74 %) et de disposer d'horaires plus souples (47 %).

La question des transports intervient de façon secondaire : seuls 17 % déclarent télétravailler pour économiser du temps de transport et 11 % pour réduire ses déplacements à des fins écologiques.

Les réponses sont très différentes au niveau national. En effet, si le fait de travailler dans un environnement plus calme arrive également en tête des réponses (50 %), le souhait d'économiser du temps de transport est cité par près d'un télétravailleur sur deux (49 %)¹.

Cette différence notable par rapport à la situation girondine peut expliquer les écarts dans les proportions de télétravailleurs en Gironde et ailleurs en France. Les contraintes de transports, bien que largement présentes dans certaines zones, ne constituent peut-être pas, pour les actifs girondins, une motivation pour télétravailler.

Près d'un télétravailleur sur dix estime que sa concentration est meilleure lorsqu'il télétravaille. Les améliorations sur la vie personnelle sont également citées. Les seuls éléments négatifs qui ressortent sont l'ergonomie du lieu et les outils de travail.

Contrairement aux actifs d'autres grandes aires urbaines, les actifs girondins ne recherchent pas le télétravail dans le but de réduire leurs temps de déplacements, mais pour travailler dans un environnement plus calme et bénéficier de plus de concentration.

La satisfaction globale à l'égard de cette pratique conduit plus d'un télétravailleur sur deux (54 %) à souhaiter télétravailler davantage à l'avenir. Ce souhait varie de façon significative en fonction du lieu de résidence. Les télétravailleurs résidant à Bordeaux sont bien moins nombreux à vouloir télétravailler plus souvent (29 %), alors que ceux résidant dans l'ensemble des trois EPCI enquêtés (Communauté d'agglomération du Libournais, Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord, Communauté d'agglomération Bassin d'Arcachon Sud) le souhaitent à une large majorité (76 %).

Définitions

Le télétravail est ici considéré comme la possibilité de travailler à distance pour éviter un déplacement sur son lieu de travail habituel.

Télétravailleurs habituels : actifs en situation d'emploi ayant recours au moins une fois par mois au télétravail en temps normal. Ils se répartissent entre télétravailleurs réguliers, qui télétravaillent au moins un jour par semaine, et télétravailleurs occasionnels.

Primo-télétravailleurs : actifs en situation d'emploi ayant télétravaillé pendant le confinement alors qu'ils n'ont habituellement recours au télétravail que moins d'une fois par mois ou jamais

Non-télétravailleurs : reste des actifs en situation d'emploi (ne télétravaillent ni en temps normal ni pendant le confinement).

1. Télétravail (im)mobilité et modes de vie, Ademe 6t, juillet 2020

Télétravail et mobilité : des relations complexes

En termes de comportement de mobilité, les télétravailleurs sont plus équipés en automobile et utilisent plus souvent leurs voitures dans leurs déplacements, notamment pendulaires.

Le télétravail leur permet de réduire le nombre de leurs déplacements, en particulier les jours de télétravail, mais ce gain est en partie compensé par un usage renforcé de la voiture, par rapport aux autres actifs, et des distances parcourues plus longues.

La durée de leurs déplacements domicile-travail est également supérieure en moyenne à celle des non-télétravailleurs (24 minutes contre 17 minutes).

Ces temps de déplacements sont en revanche largement inférieurs à la moyenne nationale qui s'élève à 33 mn pour les télétravailleurs habituels et 27 min pour les non-télétravailleurs¹. Pour les aires urbaines de plus de 500 000 hab. (hors Paris), ces durées montent même à 37 min pour les télétravailleurs habituelles et 31 min pour les non-télétravailleurs². Ces temps de transports moins élevés peuvent expliquer la moindre motivation des actifs girondins à recourir au télétravail dans le but de réduire leurs temps de transport.

Les primo-télétravailleurs : des profils plus diversifiés

La période de confinement a permis de doubler le nombre de télétravailleurs en Gironde et de toucher des actifs aux profils plus diversifiés, notamment jeunes et non cadres. Cette expérience a été jugée globalement très positive et amène plus de la moitié des primo-télétravailleurs à souhaiter télétravailler de manière régulière à l'avenir.

Les primo-télétravailleurs – ayant eu recours au télétravail pendant le confinement, alors qu'ils n'y ont pas ou pas régulièrement recours en temps normal – représentent 15 % des actifs occupés.

Ils partagent de nombreuses caractéristiques avec les télétravailleurs réguliers habituels, en particulier la surreprésentation de cadres et professions intellectuelles supérieures, à hauteur de 35 %, soit deux fois plus que dans l'ensemble de la population active, quel que soit le secteur de résidence.

Néanmoins, ils présentent un profil plus équilibré que les télétravailleurs actuels, avec notamment une meilleure représentation des plus jeunes, ainsi que des

professions intermédiaires et des employés, et ils appartiennent plus fréquemment aux petites entreprises.

Le principal frein au télétravail en temps normal est pour eux l'interdiction de l'employeur (41 %)³.

1. Télétravail (im)mobilité et modes de vie, Ademe 6T, juillet 2020.

2. Télétravail (im)mobilité et modes de vie, Ademe 6T, juillet 2020.

3. Une enquête réalisée auprès de 44 entreprises du territoire de Bordeaux Métropole à l'automne 2020, actuellement en cours d'analyse, semble montrer un enthousiasme plus important des entreprises pour le télétravail, un changement de pratiques plus radical et une mise en application plus pérenne. Les différentes mesures sanitaires continuent d'influer sur l'organisation des entreprises et peuvent, à terme, conduire à des changements d'habitudes plus durables.

S'ils trouvent les mêmes vertus au télétravail que les télétravailleurs habituels (équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, gestion du stress, concentration, etc.), celles-ci sont légèrement moins positivement évaluées, sans doute en raison du contexte très spécifique de cette première expérience. Quel que soit le secteur de résidence, six primo-télétravailleurs sur dix souhaitent télétravailler régulièrement (au moins un jour par mois) à l'avenir, lorsque le risque sanitaire sera considéré comme disparu. La politique de l'entreprise vis-à-vis du télétravail apparaît donc comme un levier de son développement.

Jusqu'à 36 000 déplacements journaliers en moins

60 % des primo-télétravailleurs girondins, soit 9 % des actifs, souhaiteraient télétravailler à l'avenir. A l'issue de la crise sanitaire, l'ensemble des télétravailleurs pourraient donc représenter 22 % des actifs de Gironde (13 % de télétravailleurs actuels et 9 % de nouveaux télétravailleurs).

À l'avenir, un peu moins du quart des actifs girondins devrait télétravailler, de façon occasionnelle ou régulière. Les effets en termes de baisse de déplacements pendulaires ne représenteraient cependant que 1,5 % des distances parcourues chaque jour, soit l'évitement journalier de 36 000 déplacements, dont 33 000 en automobile. Cette baisse pourrait être cependant utile à l'écrêtement des heures de pointe.

Ainsi, à l'échelle de l'ensemble des actifs, le télétravail conduirait à une diminution de 1,1 % des déplacements et 1,5 % des distances réalisées un jour moyen de travail. Cette estimation s'appuie sur les intentions déclarées des primo-télétravailleurs, soit l'hypothèse de 9 % de télétravailleurs supplémentaires qui télétravailleraient 0,9 jour par semaine.

Le développement estimé du télétravail permettrait alors d'éviter chaque jour 36 000 déplacements, dont 33 000 en automobile, et 363 000 kilomètres parcourus, dont 347 000 en automobile.

Si ces volumes de déplacements évités peuvent apparaître, à l'échelle de l'ensemble de la population mobile girondine, marginaux, ils n'en demeurent pas moins utiles à l'écrêtement des heures de pointe, aussi bien sur la route que dans les transports en commun.

Par ailleurs, si le télétravail reste accessible à une partie limitée des actifs (un peu moins d'un quart d'entre eux), il peut cependant se développer parmi les télétravailleurs si ces derniers augmentent leur nombre de jours de télétravail

hebdomadaire. Ceci aurait pour effet d'augmenter le volume de déplacements et de kilomètres évités.

Enfin, il est intéressant de noter l'effet potentiel du télétravail sur l'emploi. En effet, près de neuf actifs sans emploi sur dix déclarent avoir un jour refusé un travail en raison de son éloignement au domicile et pour 84 % de ces personnes, le télétravail hebdomadaire pourrait constituer une solution aux problématiques de l'éloignement du lieu d'emploi.

Synthèse et perspectives

Cette étude a permis de dresser les portraits des télétravailleurs girondins, de détailler leurs comportements, leurs motivations, d'estimer le potentiel futur de cette pratique et son influence sur les mobilités. Ainsi, **près du quart des actifs girondins devraient télétravailler à l'avenir**, soit 9 % de plus qu'avant le confinement, à une fréquence de 0,9 jours par semaine en moyenne. Cependant, la modélisation des comportements des télétravailleurs semble montrer un potentiel assez marginal sur une baisse future du nombre de déplacements quotidiens. Les télétravailleurs compensent en effet en partie la baisse de déplacements pendulaires par un usage accru de l'automobile et des distances plus longues.

Le premier confinement était cependant une période assez atypique, marqué par des conditions de télétravail souvent extrêmes (garde d'enfant, manque d'équipement, manque de préparation) pouvant engendrer, notamment début mai, une certaine lassitude chez les actifs vis-à-vis de ce mode de travail. Par ailleurs, les différents protocoles sanitaires mis en place depuis, comme le deuxième confinement de novembre 2020, ont permis aux entreprises de pérenniser certaines pratiques de télétravail, qu'il faudra certainement étudier à nouveau à la fin de la crise.

Méthodologie

L'enquête a été réalisée par téléphone du 2 au 11 mai 2020 auprès des actifs de la population du département de Gironde. 1 000 réponses ont été collectées respectant les quotas de représentativité de la population girondine : CSP, âge, genre ; et une répartition équilibrée entre les quatre secteurs géographiques : Bordeaux / Métropole de Bordeaux (hors Bordeaux) / trois EPCI : Communauté d'agglomération du libournais, Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord, Communauté d'agglomération Bassin d'Arcachon Sud / reste du département de Gironde.

Contact a'urba :
Antonio Gonzalez-Alvarez
05.57.57.72.77
a-gonzalez@aurba.org

a'urba
agence d'urbanisme
Bordeaux Aquitaine
aurba.org

(6-t)
bureau de recherche